

Informations de base	
2007/0117(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification	
Abrogation 2010/0212(COD)	
Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond JURI Affaires juridiques	Rapporteur(e)	Date de nomination
		MAYER Hans-Peter (PPE-DE)	10/07/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunions	Date
		2952	2009-06-22
Commission européenne	DG de la Commission Service juridique	Commissaire	
		BARROSO José Manuel	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/06/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0319 	Résumé
21/06/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
20/11/2007	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
27/11/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0474/2007	
11/12/2007	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0582/2007	Résumé
11/12/2007	Résultat du vote au parlement		
22/06/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
09/07/2009	Fin de la procédure au Parlement		

13/07/2009	Signature de l'acte final		
30/07/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0117(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation 2010/0212(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/50515

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0474/2007	27/11/2007	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0582/2007	11/12/2007	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final		03684/2008/LEX	13/07/2009	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(2007)0319 	13/06/2007	Résumé
Autres Institutions et organes				
Instiution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1241/2007	26/09/2007	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date

Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 2009/0058
JO L 198 30.07.2009, p. 0004

Résumé

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification

2007/0117(COD) - 13/07/2009 - Acte final

OBJECTIF: codification de la directive 79/533/CEE relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/58/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

CONTENU : la présente directive vise à codifier la directive 79/533/CEE du Conseil du 17 mai 1979 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19/08/2009.

APPLICATION : à partir du 01/01/2010.

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification

2007/0117(COD) - 11/12/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant tel quel le rapport de M. Hans-Peter MAYER (PPE-DE, D), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des affaires juridiques et approuve sans amendement - en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision - la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification

2007/0117(COD) - 13/06/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 79/533/CEE du Conseil du 17 mai 1979 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.